

Promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs en lien avec l'égalité des genres

Cette infofiche s'inscrit dans une série de fiches destinées à faciliter la mise en œuvre de la politique internationale belge relative à la santé et aux droits sexuels et génésiques, également dénommés santé et droits en matière de sexualité et de reproduction (SDSR) ainsi qu'à la lutte contre le VIH. Cette fiche vise à renforcer la compréhension du lien entre les SDSR et la dimension du genre par les acteurs de la Coopération belge au développement tels que les diplomates, les collaborateurs de la CTB et les représentants de diverses ONG. L'objectif est de promouvoir une approche axée sur la question du genre au sein du dialogue politique sur les SDSR et des cycles des programmes ainsi que de déterminer les besoins et d'identifier des exemples de bonnes pratiques.

1. Comment définir la notion de genre et la mettre en lien avec les SDSR ?

Le genre fait référence aux attitudes, sentiments, normes et comportements qu'une culture associe au sexe d'une personne. Ce concept à caractère contextuel et temporel est susceptible d'évoluer. Il intervient à différents niveaux (individuel, familial, communautaire ou institutionnel, voir le schéma ci-dessous).

L'égalité des genres signifie l'égalité des chances pour tout un chacun, sans distinction de sexe ou d'identité de genre, afin que toutes et tous, femmes, hommes, intersexués et transgenres, puissent bénéficier des mêmes chances et faire valoir leurs droits sans subir aucune forme de discrimination, de coercition ou de violence. L'égalité des genres ne désigne donc pas uniquement l'égalité entre les hommes et les femmes, mais concerne tous les êtres humains, qu'ils s'identifient comme femme, homme, lesbienne, homosexuel, bisexuel, transgenre ou intersexué (LHBTI). L'égalité des genres représente donc à la fois un moyen d'atteindre un objectif particulier et un droit à part entière.

L'accès réduit à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) constitue à la fois une cause et une conséquence de l'inégalité des genres. Évoquons, par exemple, le déséquilibre des rôles de genre dans le cas de relations sexuelles non protégées ou de l'utilisation de la violence envers les femmes : le risque de propagation de l'épidémie de VIH qui en découle peut, à son tour, contribuer à la féminisation de l'épidémie. Les femmes porteuses du VIH s'exposent alors à la stigmatisation et à la discrimination, ce qui aggrave leur vulnérabilité.

Les normes et rôles de genre peuvent aussi constituer un obstacle à l'accès aux services et à l'éducation en matière de SDSR. Certaines communautés considèrent comme dévergondées les filles qui « en savent trop » à propos du sexe, un stéréotype qui peut empêcher les parents de soutenir l'EVRAS (l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) à l'école. Par ailleurs, certaines jeunes filles risquent de se montrer réticentes face aux soins de santé sexuelle et reproductive puisque les « jeunes filles bien » ne sont pas censées céder à leurs désirs sexuels, et encore moins être sexuellement actives.

Les normes et rôles de genre influent également sur les SDSR des hommes et des garçons. Citons les convictions normatives portant sur la virilité qui conduisent à un comportement (sexuel) à risque, à la violence sexuelle ou à l'absence d'un mode de vie sain. Les chiffres ci-dessous justifient la nécessité, pour les acteurs belges de la Coopération au développement, d'accorder la priorité à la promotion des SDSR et de l'égalité des genres :

- Environ 225 millions de femmes dans les pays en développement n'ont toujours pas accès à la contraception en raison d'un manque de services modernes de planification familiale, d'informations imprécises, de certaines normes et valeurs dominantes, de la nécessité d'obtenir le consentement des parents ou du conjoint ou d'autres obstacles ¹
- Une femme sur trois dans le monde est victime de violences sexuelles (ou infligées par son partenaire) au cours de son existence. ²
- Dans le monde entier, des millions de femmes n'ont pas accès à des services d'avortement sûrs. Chaque année, 21 millions d'avortements sont pratiqués dans des conditions dangereuses. ³
- Le monde compte plus de 200 millions de filles et de femmes qui ont subi une forme de mutilation génitale féminine. ⁴
- Le taux de prévalence du VIH est de 19 % parmi les femmes transgenres et le risque d'infection au sein de ce groupe est 49 fois supérieur à celui encouru par les autres femmes. ⁵

¹ World Health Organization, 2013. Family planning Fact sheet No. 351. Geneva: WHO.

² <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs239/en/>

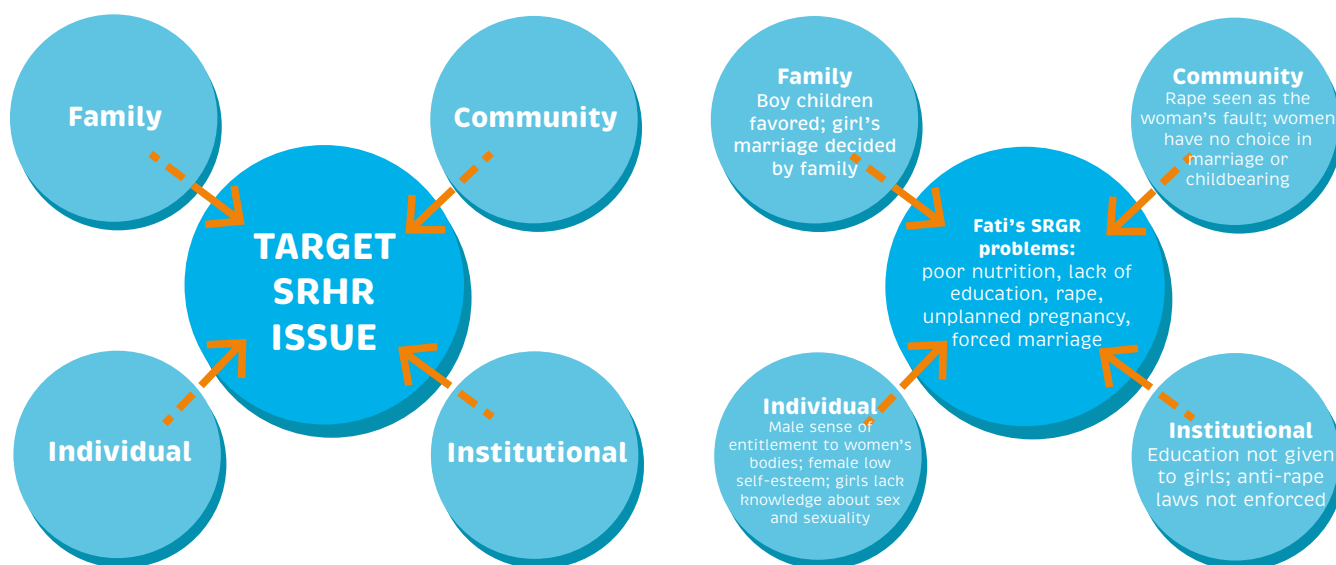
³ http://www.who.int/reproductivehealth/topics/unsafe_abortion/magnitude/en/

⁴ <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/en/>

⁵ http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/08_Transgenderpeople.pdf

Exemple de l'influence de l'égalité des genres à différents niveaux sociaux et de répercussions sur les SDR

Cas: Fati, fille d'un pauvre fermier nigérien a été violée et contrainte d'épouser un homme plus âgé à l'âge de 14 ans. Elle a ensuite connu plusieurs grossesses non désirées.



2. Le rôle des acteurs de la Coopération belge au développement

Les acteurs de la Coopération belge au développement et leurs partenaires (pouvoirs publics, organisations multilatérales, société civile, y compris diverses organisations de femmes et institutions de recherche, entre autres) unissent leurs forces :

- Pour analyser l'impact des normes et rôles sociaux, des « constructions » de la masculinité et de la féminité, ainsi que de la discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle et l'identité de genre.
- Pour promouvoir une approche transformatrice en matière de genre en relation avec les SDR. Ce type de démarche vise à remettre en question, redéfinir et changer certaines normes et relations afin de lutter contre les formes actuelles d'inégalité et de discrimination.
- Pour aborder la perspective de l'égalité des genres dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'action politique ainsi qu'au sein du dialogue politique, de la préparation, du développement, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes (gender mainstreaming). À cette fin, une coopération est mise en place avec les services publics qui jouent un rôle clé dans la promotion des SDR et de l'égalité des genres (Santé publique, Égalité des chances, Condition féminine, Justice, par exemple) et d'autres acteurs du développement.
- Pour soutenir la société civile et les dirigeants de communautés qui promeuvent l'égalité des genres ainsi que les droits des femmes et des filles, des LHBTI ou d'autres groupes vulnérables.
- Pour recueillir des données sur les SDR et d'autres domaines liés à l'égalité des genres (selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial, l'éducation, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, entre autres).

3. Les SDRS et l'approche transformatrice en matière de genre

Les acteurs du développement prendront souvent conscience que les problèmes liés aux SDRS se produisent dans un contexte d'inégalité des genres. La lutte contre le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines ou les avortements à risque suppose non seulement des politiques et services appropriés, mais exige aussi d'autres normes et d'autres rapports de pouvoir que ceux qui contribuent à de telles pratiques.

L'approche transformatrice vise à étudier les normes rigides et les rapports de pouvoir déséquilibrés, à les remettre en question et à les modifier afin d'améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs et de parvenir à l'égalité entre les genres.

Cette approche implique une analyse partant de quelques questions clés (voir ci-dessous) susceptibles d'être abordées au cours du dialogue politique et des différentes phases du cycle du projet. L'analyse des mécanismes et des causes ainsi que la détermination correcte du potentiel de changement à différents niveaux constituent des conditions essentielles pour obtenir des succès pérennes dans le domaine des SDRS.

4. Questions pour la promotion des SDRS et de l'égalité des genres

Voici, à titre illustratif, quelques questions, non exhaustives, que les acteurs de la Coopération belge au développement peuvent évoquer au cours du dialogue politique ou pendant le cycle du programme :

- Comment aborder les obstacles liés au genre limitant l'accès aux services des SDRS? Ces barrières incluent la stigmatisation, la discrimination, la violence fondée sur le genre, les pratiques traditionnelles néfastes, la discrimination fondée sur l'âge, le statut de la relation, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle.
- Quelles politiques et pratiques dois-je promouvoir pour que les couples et les individus puissent choisir librement d'avoir des enfants, combien et quand ils le désirent et/ou prendre des décisions concernant leur propre sexualité sans la moindre discrimination, coercition ou violence ?
- Comment puis-je agir sur les pratiques discriminatoires en matière de soins de santé affectant l'accès aux services des SDRS (par exemple, la stérilisation forcée ou le refus de fournir une contraception à des femmes non mariées) ?
- Comment puis-je veiller à ce que la politique relative aux SDRS et au VIH reconnaisse l'identité de genre et l'orientation sexuelle, et s'attaque aux obstacles à l'accès aux services pour les personnes LHBTI ?
- Comment puis-je veiller à ce que les hommes et les garçons soient inclus dans les cadres politiques nationaux existants? Comment puis-je renforcer la participation des hommes et des garçons à la promotion des SDRS liée à l'égalité des genres au niveau de la politique, des programmes et des services ?
- Comment puis-je renforcer les réseaux et les organisations qui défendent l'égalité des genres en lien avec les SDRS ? Comment augmenter l'implication des femmes, des filles et des groupes vulnérables tels que les LHBTI dans le cadre des processus décisionnels, à différents niveaux (politiques) et au sein de divers secteurs ?

5. En savoir plus :

- **Policy note on Gender DGD 2016 (WILL BE AVAILABLE ONLINE)**
- **UNAIDS Gender Assessment Tool. Towards a gender-transformative HIV response**
www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/JC2543_gender-assessment_en.pdf
http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/JC2543_gender-assessment_fr.pdf
- **Engaging Men and Boys: A Brief Summary of UNFPA Experience and Lessons Learned. 2013**
<http://www.unfpa.org/resources/engaging-men-and-boys-brief-summary-unfpa-experience-and-lessons-learned>
- **Sexual and reproductive health and rights – the key to gender equality and women's empowerment, IPPF, 2015**
http://www.ippf.org/sites/default/files/2020_gender_equality_report_web.pdf
- **Engaging men and boys in changing gender-based inequity in health: Evidence from programme interventions. WHO, 2007**
http://www.who.int/gender/documents/Engaging_men_boys.pdf
- **Sexual health, human rights and the law. WHO, 2015.**
http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/175556/1/9789241564984_eng.pdf?ua=1
- **« Les Essentiels du genre », Monde selon les femmes.**
lien : www.mondefemmes.org

Informations de contact

Service Développement social (D2.3) de la DG Coopération au développement

Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement

Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

Tél. +32 2 501 81 11

www.diplomatie.belgium.be

www.dg-d.be

Éditeur responsable : Dirk Achten

La présente publication a été élaborée par le groupe de travail SDSR créé à l'initiative de la plateforme belge

Be-cause Health - www.be-causehealth.be